

FACULTÉ DE LETTRES, TRADUCTION ET
COMMUNICATION

*Comment l'unité lexicale beurette est-elle
débattue dans les discours publics après la
parution du synopsis de la série Joséphine
Ange Gardien sur TF1 en mai 2020 en
France ?*

BLAISE Maëlle

DELWARTE Louna

FEIER Flavia

MEURUS Maëlle

Année académique 2022-2023

CALABRESE Laura

COMM-B455

Table des matières

Introduction.....	4
Présentation de la problématique sociétale.....	5
Corpus et méthodologie.....	6
Explication des variables.....	7
Variable 1 : Champ lexical de la discrimination.....	7
Variable 2 : Comparaison terme discriminant.....	7
Variable 3 : Paradigme lexical.....	8
Variable 4 : Injonctions condamnables.....	8
Variable 5 : Sens lexical figé.....	8
Variable 6 : Histoire.....	8
Variable 7 : Étymologie.....	8
Analyse.....	9
Deux grandes postures.....	9
Programme de sens 1 : le sens lexical.....	10
Sens lexical figé.....	11
Étymologie.....	11
Histoire.....	12
Injonctions condamnables.....	12
Programme de sens 2 : le sens discursif.....	14
Comparaison à des termes discriminants.....	14
Marqueurs de comparaison.....	15
Injonctions condamnables.....	15

Champ lexical de la discrimination	15
Paradigmes lexicaux	18
Conclusion	19
Bibliographie	21
Annexe	Erreur ! Signet non défini.

Introduction

Nombreux sont les mots et les expressions au sens discursif variable qui nous entourent. Pourquoi deviennent-ils polémiques ? Quel est le sens que les internautes confèrent au terme? L'analyse de discours permet précisément de répondre à ces questions. « Il s'agit d'une démarche fondée sur la linguistique mais qui insiste sur le lien entre le discours et le social, entre le verbal et l'institutionnel, entre les mots, les figures, les arguments et ceux qui les énoncent et les interprètent » (BONNAFOUS et Krieg-Planque 2014).

Dans ce travail d'analyse, nous nous sommes penchées sur l'unité lexicale *beurette*. Ce mot est particulièrement intéressant pour une analyse de discours car il est hétérogène et débattu à de nombreuses reprises en société. Le caractère polysémique et contradictoire de *beurette* devient visible lorsque nous comparons la définition du dictionnaire “femme française dont la famille est originaire du Maghreb ” avec l'interprétation du terme dans la sphère publique, à la suite de son apparition dans un synopsis de TF1.

En mai 2020, un synopsis de Joséphine Ange Gardien sur TF1 utilise le terme *beurette* pour évoquer une jeune femme maghrébine voulant s'intégrer professionnellement en France. Les réactions face à cet événement discursif prouvent que le sens du mot diffère selon les personnes porteuses du discours. En effet, si le mot *beurette* désigne pour certains une jeune femme française aux origines maghrébines, il est pour d'autres un terme porteur de racisme et de discrimination envers les femmes.

En guise de fil rouge, nous avons établi une question de recherche : “Comment l'unité lexicale *beurette* est-elle débattue dans les discours publics après la parution du synopsis de la série Joséphine Ange Gardien sur TF1 en mai 2020 en France ?”. Le travail se divise en trois parties : dans un premier temps, nous présenterons le sujet d'analyse ainsi que la problématique sociétale rencontrée, ensuite nous aborderons les méthodes de recherche et la construction du corpus et pour finir nous présenterons nos résultats d'analyse et nous conclurons par une ébauche de réponse à notre question de départ.

Bakhtine exprime l'idée que si un mot portait d'ores et déjà tout son sens, alors il ne ferait pas débat. « Chaque mot (...) se présente comme une arène en réduction où s'entrecroisent et luttent les accents sociaux à orientation contradictoire. Le mot s'avère, dans la bouche de l'individu, le produit de l'interaction vivante des forces sociales » (Bakhtine 1977 : 232). Nous tenterons d'observer les sens du mot *beurette* à travers l'affrontement de différents discours et significations.

Présentation de la problématique sociétale

Lorsque nous comparons la définition du mot *beurette* avec son utilisation en discours, nous apercevons que les sens varient et posent un débat sociétal. D'un côté, les personnes interprètent le mot selon le sens lexical figé, c'est-à-dire d'après la définition du dictionnaire. D'un autre côté, les locuteurs débattent sur la signification discursive qui a évolué au cours de l'histoire en fonction de la circulation dans la langue. L'histoire montre que le mot *beurette* est chargé de connotations négatives car il est utilisé dans un contexte raciste, sexiste ou encore pornographique. En effet, chaque débat sur le mot dans la société actualise le sens de l'unité lexicale (Siblot 1997: 52).

Par ailleurs, les différents dictionnaires français utilisent les mêmes définitions du terme *beurette* mais une approche différente. D'une part, nous observons les dictionnaires (exemple : *Larousse*) qui donnent uniquement le sens lexical du terme. D'autre part, certains dictionnaires tels que *Le Robert* et *Le Dictionnaire* énoncent la définition du terme tout en indiquant le sens discursif, par exemple : “ *au féminin. Une jeune beur ou beure ou péjoratif beurette.* ”

Les paragraphes suivants énoncent de quelle manière l'interdiscours a donné naissance aux différentes significations du mot *beurette* et quels événements ont donné lieu aux débats langagiers autour du mot (Bakhtine 1934).

Le mot *beurette* apparaît au début des années 1980. Sa signification a basculé lors de la Marche pour l'égalité et contre le racisme en 1983 en France, baptisée « marche des beurs » par le médias, ce qui a popularisé les mots *beur* et *beurette* qui seront adoptés dans le dictionnaire l'année suivante. Selon la sociologue Nacira Guénif Souilamas, l'élite française aurait commencé à construire à cet instant la figure de la beurette comme femme arabe soumise à l'oppression de son mari devant adopter les valeurs de la société française pour se libérer (TERRIENNES, 2019). La classe dirigeante française a utilisé ce terme pour diffuser une image dans laquelle l'élite semble bienveillante envers les Arabes en France, malgré une réalité sociale et politique marquée par des pratiques sexistes et un racisme structurel décomplexé (AHMADI 2020).

Dans les années 2000, la catégorie *beurette* a été introduite sur les sites pornographiques. La représentation de la femme maghrébine sur ces sites renvoie à un fantasme orientaliste datant du Moyen-Âge. L'intérêt particulier des visiteurs pour cette catégorie ethnique est la représentation de la femme maghrébine comme un objet sexuel. Cette pratique a favorisé les connotations sexistes directement liées à l'unité lexicale (TERRIENNES 2019).

De plus, *beurette* est utilisé dans un contexte où les enfants d'immigrés sont représentés comme différents du peuple français. Les médias ont créé une figure stéréotypée de la beurette, qui condamne les femmes arabes à ne jamais pouvoir être conformes aux normes sociales pourtant attendues de leur pays d'accueil. Les médias français ne prennent pas en compte que les femmes arabes en France se trouvent dans une situation paradoxale où elles doivent à la fois s'intégrer dans leur pays d'accueil et montrer leur attachement pour leur culture d'origine. Elles sont souvent jugées en fonction de leur degré d'intégration et de leurs valeurs de la culture française (GUENIF-SOUILAMAS 2006).

Toutefois, certaines femmes arabes décident de se réapproprier le terme *beurette* afin de lutter contre la stigmatisation et de créer un sentiment de solidarité voire d'appartenance. Elles souhaitent que le terme ne soit pas utilisé en dehors de leur groupe social car il serait perçu comme une intrusion culturelle. Il est possible de faire un parallèle avec l'utilisation des termes *nègre* et *khel*, qui sont acceptés lorsqu'ils sont utilisés comme autodénomination mais considérés comme racistes lorsqu'ils sont utilisés comme hétérodénomination (AHMADI 2020).

Par ailleurs, certains locuteurs utilisent le mot conformément au sens lexical tel qu'il est noté dans le dictionnaire. Selon eux, le sens du mot est figé et ces derniers nient le fait que l'inter-discours confère de nouvelles significations à l'unité lexicale.

En raison de l'interdiscours de cette unité lexicale, les connotations négatives ont créé une polémique lorsque TF1 a utilisé l'expression « beurette issue de banlieue » dans le synopsis de Joséphine Ange Gardien. Par ailleurs, le fait que les femmes maghrébines françaises vivent souvent dans les banlieues fait de cette affirmation un pléonasme.

Le synopsis de la célèbre émission télévisée a déclenché un moment discursif, c'est-à-dire une production d'interactions et de discours importante sur les réseaux sociaux, notamment sur Twitter (Moirand S., 2004, p. 73). Les utilisateurs ont débattu de leur vision du terme et de la manière dont il était, selon eux, chargé de sens (AHMADI 2020).

C'est pourquoi il a été décidé d'effectuer une analyse du discours du mot *beurette* sur Twitter entre mai et juillet 2020 en France afin d'identifier les variations de sens durant ce moment discursif.

Corpus et méthodologie

La méthodologie utilisée pour réaliser ce travail se scinde en deux étapes: la collecte du corpus et l'élaboration d'une grille d'analyse.

Premièrement, nous avons récolté le corpus du moment discursif sur le réseau social Twitter. Cette plateforme est idéale car il s'agit d'un lieu d'échanges et d'information en temps réel qui permet des débats, des discussions ou encore des réactions sur de courtes périodes avec une quantité de texte limitée. Même si le débat a été déclenché par la chaîne de

télévision TF1, c'est sur Twitter que le débat s'est déroulé en Mai 2020. Les acteurs sociaux ont exprimé leur perception du mot via le hashtag #TF1raciste.

Nous commençons la collecte du corpus en souhaitant répondre à notre question de recherche. Le corpus doit démontrer comment les internautes perçoivent et débattent le mot *beurette* dans la twittosphère. Pour ce faire, nous avons utilisé le hashtag lancé lors de la polémique en Mai 2020: #TF1raciste. Cet hashtag devenu viral a permis de dénoncer la mauvaise utilisation du mot « beurette » par la chaîne TF1. Sur base des différents tweets comprenant le hashtag #TF1raciste, nous avons analysé les premières réactions et les conversations spontanées des internautes. Par la suite, nous avons utilisé *beurette* comme recherche principale dans le moteur de recherche Twitter en cloisonnant les résultats entre mai et juin 2020. Deuxièmement, l'élaboration de la grille d'analyse est un outil nécessaire au bon développement de notre analyse de discours. Pour créer cette grille d'analyse nous avons utilisé le logiciel Excel afin de créer un tableau à plusieurs entrées. De plus, nous indiquons pour chaque commentaire à quelle variable ce dernier correspond (voir annexe). La construction de nos variables est basée sur les concepts discursifs qui éclairent le sens du mot étudié. Il convient également de préciser que cette analyse de discours n'est pas représentative d'un problème public général car elle se focalise sur un événement discursif. Par ailleurs, l'analyse ne peut pas être utilisée pour tirer des conclusions générales car le corpus n'est pas assez abondant. L'identification de modèles et des tendances nécessiterait l'examen d'un plus grand corpus.

Explication des variables

Variable 1 : Champ lexical de la discrimination

Le champ lexical de la discrimination est la première variable que nous avons identifiée. Le terme *beurette* existe à l'origine pour désigner les jeunes filles nées en France de parents maghrébins. Une nette évolution est visible car le sens péjoratif, sexiste voire pornographique de ce terme est devenu très présent dans la polémique. Cette variable est triée à l'aide de couleurs différentes, chacune en fonction du sens discriminant que les internautes lui attribuent : le sens raciste est marqué en bleu, l'interprétation sexiste en brun, la perception péjorative en jaune et les connotations pornographiques en rose.

Variable 2 : Comparaison avec d'autres termes discriminants

La comparaison aux termes discriminants comme "pak-pak", "nègre", "chintok", "khel" ou encore "gweer" est indirectement méta-discursif car l'énonciateur utilise d'autres mots pour souligner les connotations négatives de ce terme et rejeter l'usage. Les énonciateurs utilisent cette variable pour contester le sens lexical de *beurette* et ils utilisent le métalangage pour réformer le sens du mot *beurette*. Cette variable est mentionnée dans la grille d'analyse dans la couleur violet. La variable 2 est également entourée de marqueurs de comparaison. Il s'agit de connecteurs logiques qui

introduisent et qui fortifient la comparaison de *beurette* au sens discursif. Ils sont mentionnés dans le corpus dans la couleur rouge.

Variable 3 : Paradigme désignationnel

Des dénominations alternatives au terme *beurette* ont trouvé leur place dans le langage créant un paradigme lexical. Des unités lexicales telles que “femme arabe”, “maghrébine” ou “femme maghrébine” se rapportent toutes au même référent. Certains locuteurs préfèrent utiliser ces unités lexicales alternatives pour désigner les femmes d'origine nord-africaine.

Variable 4 : Injonctions condamnables

Les injonctions condamnables s'exercent comme une “justice” venant de l'internaute vis-à-vis de tout individu utilisant le terme *beurette*. D'un côté, les injonctions se concentrent sur le rejet de la polémique autour de l'utilisation *beurette* (en couleur verte dans la grille d'analyse). De l'autre côté, les injonctions sont des sanctions liées au sens péjoratif de *beurette*. Les utilisateurs bannissent alors formellement cette appellation sur le réseau social Twitter.

Variable 5 : Sens lexical figé

Sur Twitter certains internautes préfèrent ignorer le sens discursif et les connotations négatives. Les personnes reprenant la définition du dictionnaire comme seule signification du mot *beurette* ne comprennent donc pas pourquoi un débat existe. Il s'agit d'une stratégie discursive pour revenir au sens lexical du terme.

Variable 6 : Histoire

La variable historique fait partie intégrante du corpus. Comme énoncé dans la présentation de la problématique sociétale, *beurette* est une unité lexicale chargée d'histoire depuis des décennies. Pour certains énonciateurs, le sens lexical est justifié par l'histoire du.

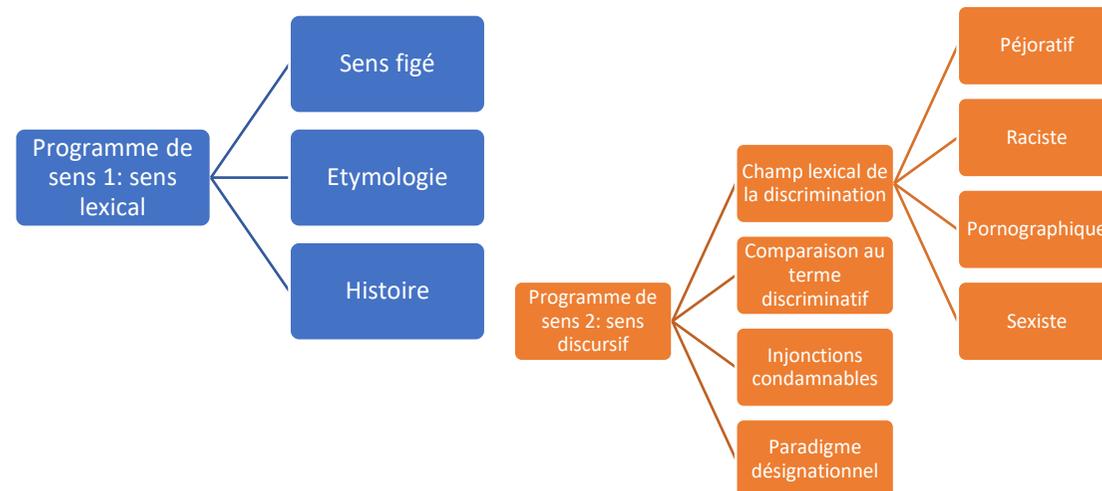
Variable 7 : Étymologie

Le mot *beurette* est issu du double verlan, autrement dit, les syllabes du mot sont inversées deux fois. Le premier verlan résulte de l'inversion du mot *arabe* en *rebeu*. Le deuxième verlan est créé par l'inversion du terme "rebeu" en "beur" suivi du suffixe “ette”. L'unité lexicale *beurette* est la version féminine de *beur* (AHMADI 2020). Les émetteurs de commentaires de sens 1 utilisent l'étymologie pour débattre car pour eux, le mot *beur* et son verlan ne sont pas péjoratifs donc à leurs yeux *beurette* ne l'est pas non plus étant donné qu'il provient du féminin du mot *beur*.

Analyse

Dans cette partie du travail, la circulation complexe du mot *beurette* sera illustrée à travers les discours dans l'espace public. Cette analyse se déroule en deux parties. Premièrement, l'explication des programmes de sens lexicaux et discursifs. Deuxièmement, une analyse concrète des commentaires sera élaborée sur base d'une grille d'analyse et de variables.

Deux grandes postures



Il ressort du corpus deux grandes postures. Les énonciateurs débattent en fonction de leur vision du monde et ils veulent influencer le sens du mot en fonction de ce qu'ils pensent être la réalité sociale. C'est ainsi qu'apparaît une véritable bataille des mots, où chaque acteur s'engage pour son programme de sens.

D'une part, 20 internautes sur 58 défendent le sens lexical qui rattache le terme à un référent dans la vie réelle. Ces internautes illustrent leur point de vue par l'étymologie du mot, le sens lexical stabilisé qui est la définition dans le

dictionnaire ainsi que l'histoire de l'unité lexicale. Cette posture est représentée dans notre analyse comme programme de sens 1.

D'autre part, 38 énonciateurs sur 58 cherchent à imposer le sens discursif qui refuse l'utilisation du terme *beurette* car l'histoire a chargé ce dernier de connotations négatives. Leur principal argument est que le sens de *beurette* a dépassé la dimension lexicale et qu'il ne ressemble plus à la définition (sens figé) que donne le dictionnaire. Ils défendent cette posture à travers des arguments qui démontrent que l'usage dans un contexte raciste, pornographique et sexiste a chargé le mot d'un interdiscours très lourd. Ces arguments sont des pratiques discursives qui emploient le champ lexical de la discrimination et qui comparent *beurette* à des termes discriminants. Ils utilisent également des paradigmes désignationnels, c'est-à-dire d'autres mots pour désigner les femmes maghrébines qui sont, selon eux, acceptables. Cette posture est analysée comme programme de sens 2.

Le métalangage est omniprésent dans le corpus. Les marqueurs d'autonymie et le métadiscours sans métalangage sont employés dans les deux programmes de sens. L'hypothèse selon laquelle le métadiscours est uniquement employé dans le sens discursif pour prendre distance du mot ne s'est pas avérée. Cela montre que les deux parties se revendiquent comme acteurs du débat sur l'unité lexicale *beurette*. L'événement discursif sur TF1 a déclenché une polémique où les énonciateurs deviennent des acteurs par le langage. Ils utilisent donc ce métalangage pour défendre leur programme de sens et leur vision du monde.

Programme de sens 1 : le sens lexical

33% des internautes défendent le sens lexical du mot. Parmi ceux-ci, 13 utilisent une stratégie discursive (l'étymologie, la mise en avant de l'histoire du sens lexical ou le sens lexical figé). Nous avons observé 4 commentaires qui emploient l'étymologie, 3 commentaires utilisent l'histoire et 7 commentaires font appel au sens lexical figé. Seulement 7 commentaires rejettent le sens discursif du terme en faisant appel à des stratégies discursives comme l'ironie ou un rejet catégorique du programme de sens 2. Les 7 commentaires restants font juste opposition au commentaire de programme de sens 2 sans pour autant utiliser une stratégie discursive spécifique.

Nous constatons également que 2 commentaires font appel à une stratégie discursive de l'étymologie et que 2 autres commentaires font appel à une stratégie discursive du sens lexical figé (se retrouve aussi dans le sens discursif) pour se questionner sur le sens péjoratif du terme *beurette*. Souvent, ceux-ci font appel à des questionnements auprès des autres internautes pour pouvoir prendre une position sur le mot qu'ils ne considéraient que dans son sens lexical jusqu'à présent et pour mieux comprendre le débat autour du mot *beurette*. Les internautes emploient, à côté des stratégies discursives, des marqueurs dialogiques pour s'opposer au programme de sens discursif. Souvent, ces commentaires sont faits en

réponse à des commentaires du sens 2 et cela leur permet d'adopter une stratégie discursive ayant pour but de bannir le vocabulaire du sens opposé.

Sens lexical figé

Le sens lexical figé se réfère à la définition du mot *beurette* présente dans le dictionnaire comme argument afin de rejeter le sens discursif. Les commentaires liés à cette variable comportent fréquemment des verbes comme *définir* , *appeler* , *signifier* . On retrouve souvent des commentaires expliquant que le sens du terme fait seulement référence à une femme née en France de parents maghrébins ou encore que c'est le féminin de *beur* . Le commentaire ci-dessous illustre la variable :

Commentaire 19: beurette déf.

beur/beurette nom et adjectif

FAMILIER Personne née en France de parents immigrés maghrébins.

Rien racistes comme le mot "Négro" ou d'autres désignant une couleur de peau ou de pays différents

L'énonciateur du commentaire ajoute : "Rien de raciste comme le mot "négro" ", il évoque une comparaison discriminante. La comparaison entre *beurette* et *négro* s'effectue à travers le marqueur de comparaison "comme".

De cette façon, l'internaute exprime son désaccord avec le sens péjoratif en le justifiant par sa définition. Certains internautes se questionnent sur le sens discursif du terme *beurette* et interrogent les autres internautes sur le sens en mobilisant le sens lexical figé. Ils exposent leur réalité du mot beurette et demandent une explication sur le sens péjoratif :

Commentaire 43 : J'ai besoin d'une explication, c'est si péjoratif que ça ? néologisme qui désigne une personne née sur le territoire français dont un ou les deux parents sont immigrés du Maghreb.« Beur » (féminin « beurette »), ou rebeu est un verlan

Étymologie

Les internautes faisant appel à cette stratégie se réfèrent au mot *beur* à l'origine du mot *beurette* et qui provient du verlan du mot arabe rebeu. Les personnes utilisant cette variable ne comprennent pas le sens péjoratif de *beurette* qui provient de *beur* , car son masculin n'a aucun sens péjoratif. Le mot *beurette* alors corrélé au mot *beur* prend le même sens que celui-ci et n'est donc à leurs yeux chargé d'aucun sens péjoratif. Comme illustré ci-dessous :

Commentaire 26: Twitter tu me fatigues ! Je suis Maghrébine et j'ai moi-même utilisé le terme "beurette" lorsque j'étais ado, je ne vois pas en quoi c'est péjoratif c'est juste un langage de cité comme le "verlan où l'on disait "rebeu" #TFIRACISTE

Nous constatons aussi dans ce commentaire la présence d'une auto-dénomination lorsque l'utilisateur dit : "Je suis Maghrébine et j'ai moi-même utilisé le terme "beurette" lorsque j'étais ado". Il s'agit d'une manière de légitimer l'usage, même si cette variable est peu fréquente dans le corpus et l'identité des internautes est difficilement identifiable.

Les énonciateurs emploient la variable de l'étymologie et celle du sens lexical figé dans une phrase interrogative pour questionner leur bonne compréhension de l'unité lexicale. Voici un exemple :

Commentaire 35: Je veux juste savoir (c'est juste une question), beurette ce n'est pas juste le verlan de arabe, mit au féminin avec « ette » ??

Histoire

Dans cette variable, les internautes font appel à l'histoire du mot, les événements que le mot a rencontrés dans le temps et à son évolution. On retrouve souvent des marqueurs temporels tels que *à la base, au départ, avant, qui date de*. Les rappels historiques liés à des événements sont ceux de la Marche des beurs ou celui de l'époque de Zidane dans le football avec le slogan "black, blanc, beur". Il justifie le rejet du programme de sens 2 par l'histoire du terme *beurette*, comme illustré ci-dessous :

Commentaire 16: Ils étaient fier avant d'être appelés comme ça ! La génération Zidane était aussi appelé la génération « black blanc beur » et personne ne s'est indigné de cette appellation ..

D'autres commentaires témoignent se réfèrent à l'évolution du mot à travers le temps, le qualifiant de vernaculaire, ou encore au fait qu'il s'agit d'une auto-dénomination :

Commentaire 53: Je suis d'accord avec eux. Je trouve ridicule que le mot beurette soit considéré comme raciste. Et oui, en effet, ce terme a été inventé par eux même à la base. Il faudrait arrêter de faire de l'inversion accusatoire.

Injonctions condamnables

Les injonctions condamnables utilisées par les internautes qui adhèrent au programme de sens 1 rejettent la polémique déclenchée par l'événement discursif. En effet, ce groupe idéologique essaye d'installer son propre vocabulaire en désirant faire taire le débat. Dans le commentaire suivant, nous constatons que l'internaute condamne explicitement la vision

raciste, misogyne et discriminatoire du mot en précisant qu'une polémique n'est pas nécessaire et que le sens figé est l'unique argument valable. Voici un exemple :

Commentaire 25: On se calme. La définition de beurette est: Femme française dont la famille est originaire du Maghreb, en Afrique du Nord. Il est ou le racisme, misogyne etc ? Ca commence à bien faire la parano sur les réseaux ...

Programme de sens 2 : le sens discursif

38 commentaires défendent le programme de sens discursif (sur un corpus de 58). La vision des internautes faisant partie du programme de sens 2 prédomine sur l'ensemble du corpus. Nous observons plusieurs corrélations dans ce programme de sens. En effet, les énonciateurs utilisent les mêmes profils discursifs pour exprimer leur rejet du terme. Il existe une régularité dans ces quatre stratégies discursives: le champ lexical de la discrimination qui apparaît dans 37 commentaires, la comparaison à d'autres termes discriminants qui est employée 11 fois, 18 commentaires emploient un paradigme désignationnel et les injonctions condamnant l'utilisation de l'unité lexicale *beurette* qui sont présentes dans 23 commentaires.

Comparaison à des termes discriminants

Les énonciateurs font usage du métalangage pour comparer *beurette* à des termes discriminants. De cette façon, ils prennent de la distance par rapport au sens lexical figé et ils mettent en évidence le caractère péjoratif du terme. Ils s'engagent activement à rejeter un sens tout en l'expliquant à travers une comparaison à d'autres termes discriminants pourquoi l'unité lexicale constitue une représentation de la femme maghrébine erronée. Un des mots les plus souvent utilisés par les énonciateurs est *n-word*. Voici un commentaire qui l'illustre :

Commentaire 5: C'est si difficile à comprendre que le mot beurette ou le n-word et pleins d'autre sont à bannir de votre vocabulaire

Nous pouvons constater dans ce commentaire que la comparaison de *beurette* au n-word permet à cet interlocuteur de montrer l'axiologie négative du terme *beurette*. L'émetteur a choisi le n-word car ce terme implique une dénonciation sans équivoque et est donc irréfutable. De plus, nous observons régulièrement la présence du terme *khel*, comme dans l'exemple suivant :

Commentaire 1: roh c'est bon si une communauté vous dit que c'est raciste ça l'est (en l'occurrence là c'est khel mais ça vau pour tous beurette, chintok, pd ect) fermer vos bouche et apprenez, toujours à faites des polémiques demerde

Cette personne défend clairement sa position en comparant *beurette* à plusieurs dénominations chargées d'interdiscours négatifs. Comme dans le commentaire ci-dessus, la comparaison permet d'illustrer le rejet évident dans la société. Par ailleurs, les interlocuteurs emploient d'autres termes comparatifs tel que *chintok*, *pd*, *pakpak*, *hindu*, *blanbec*, *gwer*.

Étant donné le faible nombre de ceux-ci, ils ne sont pas représentatifs de cette variable.

- Marqueurs de comparaison

La variable 2 est la seule à être entourée de marqueurs de comparaison. Voici un commentaire qui démontre cette analyse :

Commentaire 15: Régulièrement j'essaie d'éduquer mes sœurs sur ces problèmes. Par exemple à ne pas dire "black", "beurette" (d'une fille beaucoup maquillée) ou "chinois" (pour asiatique). C'est pas évident de leur faire comprendre en quoi c'est raciste mais ça avance

Dans ce commentaire, le marqueur de comparaison “par exemple” compare les termes: “black”, “chinois (pour asiatiques)” ainsi que “beurette” à des énoncés problématiques dans la sphère publique. C’est grâce à ce marqueur de comparaison que l’énonciateur fortifie et introduit la comparaison au sens discursif. Nous pouvons observer d’autres marqueurs de comparaison comme par exemple *comparé* (cf. commentaire 2), *au même niveau que* (cf. commentaire 4), *en l'occurrence à* (cf. commentaire 1), *c'est comme-ci* (cf. commentaire 27), etc.

Injonctions condamnables

Selon Bakhtine, les mots permettent aux antagonistes de se battre pour des causes sociales (Bakhtine 1977: 232). En effet, l'utilisation de mots racistes, sexistes et péjoratifs est socialement inacceptable pour ces individus. C’est ainsi que la mobilisation de la variable 1 les incite à condamner les individus qui utilisent le programme de sens 1. Cette observation confirme la présupposition que les groupes sociaux se battent pour instaurer leur programme de sens et supprimer celui de l’adversaire. Comme illustré dans le commentaire suivant :

Commentaire 24: Philippe, les « certains » sont les concernés. Moi, maghrébine, estime que ce terme est raciste, humiliant. En quoi? Sachez qu'il est top catégorie sur les sites pornographiques. Il est utilisé pour imagez vos fantasmes d'humiliation. C'est honteux. Honte à vous.

Avec l'injonction “C’est honteux. Honte à vous”, la personne utilise une condamnation forte. Cet exemple illustre que les acteurs sociaux font de cette polémique une véritable bataille des mots.

Champ lexical de la discrimination

La variable du champ lexical de la discrimination apparaît dans 37 sur 38 commentaires du programme de sens 2. Le champ lexical de la discrimination est omniprésent dans le programme de sens 2. Par conséquent, celui-ci sera systématiquement en corrélation avec les autres variables du sens discursif. Avec 27 sur 38 commentaires, la plupart des internautes du programme de sens 2 interprètent *beurette* comme étant péjoratif. Par ailleurs, 17 sur 38 des énonciateurs perçoivent le terme comme raciste, 7 commentaires sur 38 comme pornographique et une minorité de 5 commentaires sur 38 assimilent le terme au sexisme.

16 sur 37 commentaires du champ lexical de la discrimination contiennent également des paradigmes lexicaux. Étant donné que les personnes perçoivent le terme *beurette* comme raciste, sexiste et péjoratif, ils remettent en question l'utilisation du terme *beurette* et proposent des nouvelles dénominations plus adaptées. Ces personnes démontrent par la variable 1 que le contexte et l'interdiscours a chargé le terme avec des connotations négatives et proposent par la variable 3 des dénominations alternatives. Nous pouvons illustrer cette observation par ce commentaire:

Commentaire 7 : J'ai loupé un truc depuis quand on s'autorise dans le plus grand des calmes à utiliser le terme *beurette*, raciste et dénigrant pour les femmes maghrébines?

Cet énonciateur prend de la distance avec le champ lexical de la discrimination tout en utilisant “les femmes maghrébines” comme pratique de reformulation afin de rejeter la connotation raciste et péjorative du terme. Ceci montre que beaucoup de personnes qui rejettent le terme, proposent en même temps une solution au problème avec les nouvelles dénominations.

Commentaire 27: C'est du verlan donc familier. Ils auraient du dire "Maghrébine". C'est comme si y'avait écrit "un jeune blanbec". C'est familier et pas très respectueux. De plus, depuis 2010 le terme "*beurette*" est utilisé dans le porno. Donc bon, je les comprends, c'est moyen !

Ce commentaire comprend les 4 variables du programme de sens 2. Dans un premier temps, nous pouvons apercevoir un champ lexical de la discrimination dans les énoncés suivant : “pas très respectueux” représente un sens péjoratif et “depuis 2020, le terme *beurette* est utilisé dans le porno” évoque un sens pornographique.

Dans un deuxième temps, le commentaire illustre une comparaison au terme discriminant “jeune blanbec” accompagné d'un marqueur de comparaison.

Dans un troisième temps, l'énonciateur propose une dénomination alternative à l'aide du paradigme lexical “maghrébine”.

Dans un quatrième temps, l'internaute censure le terme *beurette* et condamne ceux qui l'utilisent.

Enfin, nous retrouvons la variable étymologique (cf. variable 7) qui se retrouve dans le programme de sens 1. En effet, dans la réalité de la personne, un verlan est trop familier et doit être banni du vocabulaire de la société.

Par ailleurs, nous pouvons observer que certains énonciateurs partent du sens lexical pour ensuite pointer l'évolution péjorative du mot. Voici une illustration :

Commentaire 41 : Arabe, beurre en verlan plus ou moins *beurette* pour les femmes. Sa a été rendu sexuel alors que de base c'est plus ou moins du verlan et sans connotation.

Nous identifions l'étymologie du terme *beurette* : “Arabe, beurre en verlan plus ou moins beurette pour les femmes” ; ensuite l'internaute évoque l'utilisation du terme dans un contexte sexuel qui a chargé l'unité lexicale avec des connotations sexistes. Voici un autre exemple:

Commentaire 20: C'est un terme vernaculaire ! Car il renvoie à un imaginaire français, une vision orientaliste qui date du Moyen Age!! #JeNeSuisPasUnebeurette

L'émetteur de ce commentaire évoque explicitement un imaginaire français basé sur une vision orientaliste qui “date du Moyen-Âge”, il s'agit d'un argument discursif historique permettant d'affirmer que *beurette* est une appellation péjorative et discriminante. De plus, le hashtag #JeNeSuisPasUneBeurette est un marqueur explicite de rejet de l'hétéro-dénomination.

Paradigme désignationnel

Nous constatons que les énonciateurs veulent bannir le terme *beurette* du vocabulaire et le remplacer par des désignants alternatifs pour la femme maghrébine. Comme on peut l'observer dans le commentaire suivant:

Commentaire 12 : Même pour une parodie le terme « beurette » ne devrait pas être utilisé, c'est dégradant et insultant envers toutes les femmes arabes

Dans ce commentaire, “les femmes arabes” est le paradigme lexical utilisé pour remplacer le terme *beurette* dans le but de prendre de la distance par rapport au mot.

Le tableau ci-dessous illustre le paradigme désignationnel du corpus, c'est-à-dire des dénominations alternatives du terme *beurette*. Les termes sont listés par fréquence décroissante.

Alternatives au mot <i>beurette</i>	Fré que nce du mo t
• Maghrébines	6
• Communauté maghrébine	2
• Les femmes maghrébines	2
• Les femmes arabes	2
• Les femmes qui se maquillent beaucoup	2
• Les arabes	1

• Les beurs au féminin	1
• beurette de service	1
• Des femmes	1

Après le recensement du paradigme désignationnel, nous pouvons constater que le terme *maghrébine* est le désignant alternatif le plus fréquemment utilisé par les internautes pour éviter l'emploi de l'unité lexicale *beurette*. Il ressort de cette analyse que le terme *maghrébine* est utilisé comme suppléant du mot *beurette*. Les deux termes renvoient donc au même référent : l'un est chargé de connotations négatives tandis que l'autre ne l'est pas.

Conclusion

La polémique créée suite au moment discursif sur TF1 concernant le mot *beurette* traduit une instabilité de l'unité lexicale dans la sphère publique. L'analyse des débats animés sur Twitter a provoqué de nombreux questionnements sur l'utilisation de *beurette* dans des conversations lambdas. Dès lors, nous désirons approfondir cette question de départ : "Comment l'unité lexicale *beurette* est-elle débattue dans les discours publics après la parution du synopsis de la série Joséphine Ange Gardien sur TF1 en mai 2020 en France ?".

Nous sommes conscientes que les réseaux sociaux (dans notre cas Twitter) augmentent le clivage ainsi que le caractère normatif des discours. Voici pourquoi nous avons représenté fidèlement les avis des interlocuteurs. L'événement discursif a permis d'élaborer de nombreuses variables assignées à deux programmes de sens : le sens lexical et le sens discursif. Le corpus montre également que nous sommes face à deux usages. Nous répondons à la question de départ par le biais de notre analyse des deux programmes de sens.

En premier lieu, nous nous sommes attardées sur l'utilisation du sens lexical de *beurette* par les émetteurs de commentaires. Nous observons que le métalangage est présent dans tous les commentaires. Ajouté à cela, les interactions entre ceux qui utilisent le sens lexical et ceux qui utilisent le sens discursif forment un débat sur le sens-même du terme. Les commentaires observés dans la première partie se réfèrent à l'étymologie, au sens figé et à l'histoire du terme. Nous comprenons alors que les utilisateurs du programme de sens 1 rejettent le programme de sens 2 en se rattachant uniquement au sens lexical de *beurette*.

En deuxième lieu, il ressort du corpus que la majorité des internautes interprètent le mot *beurette* selon son sens discursif. Dans ce programme de sens 2, à l'exception d'un seul énoncé, le champ lexical de la discrimination est employé par tous

les acteurs. Nous concluons que la variable du champ lexical de la discrimination est l'argument par excellence pour défendre ce programme de sens. A travers tous les sens discriminatoires trouvés dans les commentaires pour désigner *beurette*, le sens péjoratif est le plus observé.

Ceci explique la présence récurrente d'injonctions condamnables qui évoquent la volonté des énonciateurs à instaurer leur propre vocabulaire en sanctionnant voire bannissant l'utilisation du mot *beurette*. Une des solutions des internautes est d'employer le terme *maghrébine* et d'évincer *beurette* du langage.

Les limites de notre analyse se heurtent à la vérification de l'identité en ligne. Nous ne pouvons pas prouver d'un point de vue sociologique si il existe une acceptation du terme *beurette* dans la communauté maghrébine. Pour terminer, nous sommes interpellées par la dimension profondément sexiste découverte dans les avis des utilisateurs Twitter. Nous savons d'ores et déjà que la féminisation de noms communs à caractère sexiste voire pornographique est une problématique sociétale. Dans le futur, nous aimerions approfondir ce sujet avec un corpus plus large et plus varié.

Bibliographie

Bakhtine, M. (1934/1978) « Du discours romanesque », in Esthétique et théorie du roman, Paris, Gallimard.

BONNAFOUS, S. et Krieg-Planque, A. (2014) : « L'analyse du discours », *Sciences de l'information et de la communication*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble : 223-238.

GUENIF-SOUILAMAS, N. (2006) : La république mise à nu par son immigration, La Fabrique Éditions : 109-132

Moirand, S. (2004): « L'impossible clôture des corpus médiatiques. La mise au jour des observables entre catégorisation et contextualisation », *Tranel* 44: 71-92.

Siblot, P. (1997): « Nomination et production de sens : le praxème », *Langages* 127: 38-55.

Sources non académiques

AHMADI, I. (2020) : « Pourquoi il faut arrêter d'employer le mot « beurette », *Les Inrockuptibles*, <https://www.lesinrocks.com/actu/pourquoi-il-faut-arreter-demployer-le-mot-beurette-156210-04-06-2020>, 04.06.2020, consulté le 05.04.2023

Orthodidacte, dictionnaire en ligne, <https://dictionnaire.orthodidacte.com/article/definition-khel>, 2010, consulté le 10.04.23

TERRIENNES, N. Z. (2019) : « « beurette » : généalogie d'un terme sexiste et raciste », TV5 monde, chaîne de télévision internationale Français, <https://information.tv5monde.com/terriennes/beurette-genealogie-d-un-terme-sexiste-et-raciste-312225>, 25.06.2019, consulté le 05.04.2023